

Dechert a conseillé Certares dans le cadre de l'acquisition du groupe Marietton

2 juillet 2018 / PARIS – Dechert LLP a conseillé **Certares**, un fonds d'investissement spécialisé dans le secteur du tourisme, dans le cadre de l'investissement du groupe **Marietton**, l'une des principales agences de voyage en France.

Certares a réalisé ce tour de financement aux côtés de BPI France, Africinvest et de l'équipe de direction du groupe.

Ces nouveaux partenaires financiers vont accompagner Marietton dans ses projets en France et en Europe.

Certares était conseillé sur les aspects juridiques par Dechert LLP dont l'équipe était pilotée par François Hellot, associé, accompagné de :

- Sur les aspects corporate : Xavier Leroux, Laurent Kocimski, Vianney Toulouse, Aude Steinberg et Benhouda Derradji ;
- Sur les aspects de droit social : Thibault Meiers, Alexandra Briens, Laudine Daniel et Sophie Montagne ;
- Sur les aspects de structuration fiscale : Sabina Comis avec Pierre-Emmanuel Floc'h ;
- Sur les aspects de propriété intellectuelle : Marie Fillon ;
- Sur les aspects de concurrence : Mélanie Thill-Tayara avec Marion Provost et Raimbaut Lacoeylle ;
- Sur les aspects de structuring : Jean-Louis Frognet avec Gwendoline Licata et Matthieu Visse (Luxembourg), Darshak Dholakia (Washington), Geraldine Sinatra et Gregory Scherneck (Philadelphie), Thomas Ferte (New-York) ;
- Sur les aspects de financement bancaire : John Markland (Londres).

Le groupe Marietton était conseillé par Dentons avec Pascal Chadenet et Alexis Carlevan.

Certares était conseillé sur les aspects de structuration fiscale par E&Y Société d'Avocats avec Jean-Philippe Barbé, Baptiste Gachet et Guillaume Rembry.

BPI France et Africinvest étaient conseillés par Luchtenberg avocats avec Jérémie Swiecznik.

Les prêteurs seniors étaient conseillés par De Pardieu avec Charles Gaillard, Tristan Lechoux et Cenger Teksen.

* * *

A propos de Dechert – www.dechert.com

Dechert est un cabinet international d'origine américaine créé en 1875 à Philadelphie. Aujourd'hui, avec plus de 900 avocats multiculturels à travers le monde, Dechert s'est développé dans les principaux centres d'affaires avec 27 bureaux en Europe, États-Unis, Moyen Orient et Asie. Le bureau parisien de Dechert a été créé en 1995 et compte 160 personnes dont 90 avocats sous le management d'Alain Decombe, également Vice-Chairman en charge des opérations internationales. Cabinet d'expertises dont le positionnement est fondé sur la spécialisation métier et sectorielle pour apporter une très forte valeur ajoutée à ses clients et une importante coordination internationale, Dechert est un cabinet leader avec des avocats de renom dans chacune des spécialités suivantes : arbitrage international, contentieux commerciaux complexes, corporate / M&A,

Contact presse :

Dechert : Laurence Nouvellet : 01 57 57 82 28 – Laurence.nouvellet@dechert.com

propriété intellectuelle, concurrence, fiscal, social, services financiers & gestion d'actifs, et Sciences de la Vie qui est un secteur majeur chez Dechert.